

REPUBLIQUE DU BENIN

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN CONCEPTION ET
ANALYSE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT**



**POLITIQUE DE PROMOTION DU GENRE AU BENIN :
LEURRE OU REALITE ?**

**ROLE ET IMPORTANCE DES FEMMES DANS LE
DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU
BENIN : PESANTEURS CULTURELLES ET
SOCIOLOGIQUES**

Etude & document n°018/2011

Dr Elisabeth FOURN
Enseignant-Chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi
Consultant

Janvier 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. Clarification conceptuelle	4
2. Rôle et importances de la femme dans le développement socio-économique du Bénin	5
3. Pesanteurs socio-culturelles et sociologiques.....	10
4. Genre et décentralisation comme perspectives d'une meilleure situation de la femme.....	14
CONCLUSION	17
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	18

INTRODUCTION

Le développement économique, social et politique d'un pays ne peut se faire sans la participation effective de toutes les couches sociales notamment les femmes, dont le poids démographique n'est pas des moindres. Au Bénin on en dénombre 51,5% de la population et elles représentent 36% de la population active agricole et 35,9% des actifs agricoles dans les exploitations traditionnelles. Cependant, la contribution des femmes au développement reste limitée en raison de leur marginalisation des secteurs porteurs de la production nationale.

Depuis des décennies et précisément après les conférences de Beijing, les Nations-Unies manifestent davantage leur détermination et œuvrent constamment pour la promotion des femmes et leur intégration au processus de développement. Cette préoccupation s'est traduite d'une part, par l'adoption au plan international des normes politiques stratégiques et plans d'action ; et d'autre part, par l'attention accordée aux dispositifs juridiques et institutionnels, aux programmes projets et actions mis en place par les différents Etats pour concrétiser leur engagement dans le domaine de l'amélioration de la situation des femmes.

Le Gouvernement Béninois a pris part à cette conférence et a adopté les recommandations qui en sont issues. Il s'est également engagé pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement dont les objectifs 1 et 3 visent cette égalité. Comme la plupart des pays africains, ces divers aspects du mouvement mondial et régional pour la promotion de la femme ont orienté le gouvernement béninois dans son choix de doter le pays d'abord d'un cadre institutionnel pour la promotion de la femme ensuite d'une Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF) en 2002, assortie d'un Plan d'Action Multisectoriel quinquennal et récemment d'une Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) en 2008 prenant en compte des actions pertinentes susceptibles de concourir à l'amélioration des conditions de vie et du statut de la femme béninoise. Dans ce cadre, la société civile, les partenaires techniques et financiers et autres acteurs de développement ont été fort impliqués.

Malgré ces efforts, la femme béninoise continue d'être en situation de « mineure » par rapport à l'homme et de ce fait, elle subit sa domination. Nonobstant, la reconnaissance officielle de l'égalité entre l'homme et la femme par la loi fondamentale de 1977 en son article 124 et la Constitution du 11 décembre 1990, la situation de la femme béninoise a très peu évolué et ses droits

individuels restent limités. Les rapports sociaux inégaux persistent entre l'homme et la femme.

Dans ces conditions, la question se pose de savoir :

- Quel est le rôle et l'importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin ?
- En quoi les différentes mesures et approches de développement proposées ont contribué à l'amélioration de la participation de la femme au développement notamment dans les sphères de décision ?
- Quels sont les pesanteurs socio-culturelles et sociologiques, limitant les efforts de la femme dans le processus du développement socio-économique du Bénin ?
- Avant de répondre à ces différentes questions, il est opportun de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le statut et rôle de la femme dans l'histoire et de clarifier quelques concepts.

1. Clarification conceptuelle

– Développement

D'après le Rapport Mondial sur le Développement Humain (1997), le développement est synonyme d'élargissement des possibilités de choix offertes aux individus, l'accès aux différentes opportunités et perspectives fondamentales sur lesquelles reposent des caractéristiques telles que la chance de vivre une vie longue, saine, constructive et de jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que la liberté, la dignité, le respect de soi-même et d'autrui.

– Pesanteurs socio-culturelles

Les pesanteurs sont comme « une force d'inertie, une résistance au changement. Les pesanteurs administratives, les pesanteurs sociologiques ». Autrement dit, les pesanteurs socioculturelles peuvent être définies comme des forces d'inertie, des attitudes de résistance spécifiques à un groupe donné, qui se veut conservateur et très attaché aux traditions culturelles, qui ne militent pas toujours en faveur d'un changement social utile ou non face à l'évolution actuelle des sociétés.

2. Rôle et importances de la femme dans le développement socio-économique du Bénin

2-1 La situation de la femme béninoise dans la période pré-coloniale

Au plan économique et plus précisément au niveau de la production, le rôle de la femme semble être bien fixé par la division sexuelle du travail : les hommes s'adonnaient aux gros travaux d'agriculture (le défrichage, le labour, le sarclage...), de la chasse, de l'élevage tandis que les femmes s'occupaient des semis, des récoltes, de la cueillette, du repiquage...A la fin des récoltes, les femmes procédaient encore à la transformation des produits agricoles pour la consommation et la commercialisation tout en prenant soin de mettre de réserve ce qu'il faut pour les temps durs (famine...). Dans le domaine du commerce, ce secteur peut être considéré comme l'apanage des femmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Voici à présent un témoignage du chevalier des Marchais au XVIII^{ème} siècle : « Ce sont les hommes qui vendent les esclaves ; tout le reste du commerce est entre les mains des femmes soit pour vendre, soit pour acheter. Nos marchands du Palais pourraient encore aller à l'école de ces marchandes noires, il y en a point au monde qui sachent, comme elles surfaire et vanter leurs marchandises ; elles sont d'une attention merveilleuse sur les paiements ; aussi les hommes s'en rapportent-ils entièrement à leur habilité, à leur savoir-faire et ils ont raison... »

Ces qualités de la femme exaltées au XVIII^{ème} siècle n'ont pas certainement connu un grand changement. Mais la production et la commercialisation étaient influencées par l'organisation patriarcale de la société qui définit les rôles de chaque acteur.

Au plan politique, la femme était quasiment absente dans l'administration publique et politique. Des sociétés baatonnu, bariba, yoruba aux sociétés fon, Nago... la femme occupait des fonctions peu valorisantes en matière de vie politique ou était catégoriquement reléguée au second plan. Le cas exceptionnel est celui des guerrières du royaume de Danxomè, les célèbres amazones. La guerre étant un élément d'expansion géopolitique et de développement des Etats, on peut y évaluer la place de la femme et dénombrer 3700 à 4000 femmes sur les 8000 à 10000 personnes que comptait l'armée de Danxomè.

Au plan social, on peut noter trois types de reproduction qui semblent résumer l'essentiel de l'activité féminine. Il s'agit de la reproduction biologique, sociale et de la force du travail.

En ce qui concerne la reproduction biologique, à l'instar des africains, les béninois privilégiaient la reproduction dans la définition du statut de la femme. La reproduction n'était acceptée que dans le mariage ce qui fait que la maternité était l'élément de valorisation du statut de la femme. La femme stérile était tout simplement traitée de « méchante », de « sorcière » et était frappée par une mort sociale. « La mère reproductrice était donc dotée d'un pouvoir culturel et religieux qui non seulement met en fonction ses organes biologiques de la fécondité et sa capacité de tomber enceinte, mais aussi un pouvoir de mener la grossesse à terme, de communiquer inconsciemment » (FOURN 1997)¹ avec les ancêtres. L'enfant conférait ainsi à la femme un pouvoir à la fois économique, social, culturel et religieux

2-2 La situation de la femme béninoise dans la période coloniale

La colonisation est une donnée constante de l'histoire des sociétés africaines.

Les impacts de ce fait sur la situation de la femme sont appréciés ici au plan économique, politique et social.

Au plan économique, l'introduction du capitalisme dans les sociétés béninoises a fait coexister deux systèmes économiques à savoir : l'économie de subsistance et l'économie monétaire avec une prédominance de celle-ci sur la première. L'imposition de ce système économique (économie monétaire) n'a fait que réduire le pouvoir d'achat et le pouvoir économique des femmes qui étaient pratiquement durant la période pré-coloniale l'économie domestique la situation économique de la femme précaire semble être renforcée car le pays colonisateur, la France ne vise que ses intérêts au détriment des réalités quotidiennes des couches sociales dont féminines. Elle assumait toujours les tâches domestiques qu'on pourrait qualifier de rôles traditionnels ; celles qui avaient été à l'école et ont eu la chance de travailler tenaient toujours les rennes de la sphère domestique du travail. Il faut aussi noter que les femmes pratiquaient également des cultures vivrières, destinées à l'autosuffisance alimentaire et des produits d'exportation pour vendre après transformation. Elles devaient aussi travailler pour leurs époux (obligatoirement).

¹ FOURN Elisabeth, La maternité, un pouvoir ambigu pour les femmes, 1997

Au plan politique, les femmes étaient encore absentes de l'arène politique même s'il n'y a pas de données statistiques pour justifier les propos. Les fonctions occupées par les femmes sont entre autres : les fonctions d'infirmières, de monitrices, de secrétaires, d'enseignantes. Il s'agit en fait du prolongement des activités de la sphère domestique réservée à la femme.

Au plan social, le statut de la femme demeure toujours inférieur à celui à l'homme. Malgré l'introduction de la culture occidentale dans les pratiques sociales béninoises, les femmes continuaient de jouer leur rôle de censeur dans l'initiation religieuse.

Pour DEGBELO (1998) si la colonisation, en combattant les institutions précoloniales, a pu mettre en veilleuse l'éminence du rôle politique joué autrefois par la femme au Danhomè, elle n'a pas pu altérer celui d'un personnage féminin très important dans la dynastie « Wassangari », la « Gnon Koogui ». Gardienne des rasoirs sacrés servant à raser les princes lors de la cérémonie de socialisation consacrant leur destin de prince ou de princesse ; elle détient le pouvoir d'influencer la destinée de cette classe.

En matière de santé de reproduction, la colonisation a transformé la femme en simple consommatrice de soins de santé primaire. La femme Fon qui, par exemple, plantait tout autour de sa maison, des plantes médicinales et alimentaires commençait par discréditer ces pratiques thérapeutiques locales.

2-3 La situation de la femme béninoise de nos jours et impact des politiques en faveur de la femme

L'essentiel de l'analyse se fera sur la période 90 à nos jours.

La situation de la femme n'a pas connu un grand changement après les indépendances. Il a fallu du temps et une volonté politique manifeste des gouvernements² pour qu'on assiste de nos jours à une légère modification de son statut social³.

² L'adhésion des gouvernements béninois aux conventions internationales les a orienté dans leur choix de doter le pays d'abord d'un cadre institutionnel pour la promotion de la femme ensuite d'une Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF) en 2002, assortie d'un Plan d'Action Multisectoriel quinquennal et récemment d'une Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) en 2008 prenant en compte des actions pertinentes susceptibles de concourir à l'amélioration des conditions de vie et du statut de la femme béninoise.

Dans le domaine de la santé, l'accès aux services de santé reste limité (la plupart des indicateurs restant inférieurs aux standards de l'OMS. Même si le taux de mortalité maternelle est quelque peu en diminution, en passant de 498 à 474 pour 100 000 naissances vivantes, ces taux restent élevés.

Au plan éducationnel, on note de nombreuses disparités au niveau des filles et garçons, des hommes et des femmes dans l'éducation. La proportion de femmes sans instruction est particulièrement plus élevée dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Concernant la vie politique, la participation des femmes est très faible notamment dans les sphères de prise de décision.

En outre, dans le secteur informel, une femme sur 3 se retrouve dans l'agriculture. En même temps qu'elle est productrice, elle assure la transformation et la commercialisation végétale, elles pratiquent surtout les cultures vivrières (maïs, mil, riz, ...), le maraîchage et très peu d'entre elles font les cultures de rente dans la partie septentrionale et au centre du pays.

Concernant le tissu industriel, déjà peu développé pour l'ensemble du pays, il n'enregistre pas encore une contribution globale des femmes.

Dans le secteur formel, plus de femmes se retrouvent dans les catégories C ou D.

Pour ce qui concerne les catégories A et B, la proportion des hommes dans la même catégorie est plus que celle des femmes. Ces disparités de genres montrent qu'il existe effectivement un fossé entre les hommes et les femmes en matière

Dans ce cadre, la société civile, les partenaires techniques et financiers et autres acteurs de développement ont été fort impliqués.

³On peut également se référer aux stratégies dégagées par le Plan d'action national de promotion féminine (PNPF 2001) qui mettent l'accent sur la pleine participation des femmes aux opérations de développement et pour ainsi dire s'inscrivent dans la lutte contre la pauvreté féminine et surtout la pauvreté féminine humaine.

Le Ministère de la famille, de la protection sociale et de la solidarité en collaboration avec les partenaires au développement (UNICEF, PNUD, USAID, FNUAP...) essaient de s'appropriier aussi du genre en luttant contre l'excision très répandue dans les départements du Nord, le trafic des enfants, le mariage forcé, le mariage précoce, le lévirat, le VIH SIDA et en faisant la promotion de la santé de la reproduction.

En ce sens, des lois ont été votés contre des pratiques socio-culturelles limitant l'épanouissement de la femme dans le but de restaurer la justice sociale pour une culture de l'humanisme. Ces activités viennent en appui au souci du gouvernement depuis Etats généraux de l'éducation en 1990 qui donnent les chances égales pour tous en matière d'éducation.

d'opportunités de développement malgré les nombreuses mesures mises en œuvre. Ce qui engendre une dynamique de la féminisation de la pauvreté.

La situation socio-économique des femmes béninoises est donc toujours précaire. La lecture de cette précarité peut se faire à travers la lecture du tableau suivant :

Tableau 1 : Indicateurs sexospécifiques

Quelques indicateurs sexospécifiques	Ensemble	Masculin	Féminin
Espérance de vie à la naissance (ans)	59,2	57,2	61,3
Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)	79,5	88,5	69,9
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	55,3	60,8	49,4
Taux d'alphabétisation de 15-24 ans (%)	42,92	56,21	31,38
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) (%)	32,57	45,00	21,91
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances)	-	N/A	474,4
Indice synthétique de fécondité (enfants/femme)	-	N/A	5,53
Taux de prévalence du VIH/SIDA (%)	1,2	0,8	1,5
Proportion de femmes excisées (15-49 ans) (%)	-	N/A	17
Taux de contraception moderne (%)	7	-	7
Féminisation de la pauvreté : Indice de revenu	-	0,407	0,364
Choix de carrières scolaires et universitaires	A, C, D	Séries C et D (scientifiques)	Série A (littéraires)
Nombre de femmes au gouvernement	30	26	04
Nombre de femmes au Parlement	83	77	06
Nombre de femmes maires	77	76	01
Secteur formel d'activité (secteur de l'Etat, publique)	-	-	34 femmes pour 100 hommes
Secteur formel privé	-	-	41 femmes pour 100 hommes
Secteur informel	95	93	97

Source : Compilation des données entre 2002 et 2009 par FOURN Elisabeth

Comme on le voit, malgré les différents efforts déployés aussi bien par l'Etat que par les femmes dans le processus du développement, sa situation n'est pas reluisante (la non revalorisation, la non quantification, le caractère non marchand de tout ce qu'elle effectue dans la sphère domestique). Il est donc important de rechercher les déterminants de cette situation

3. Pesanteurs socio-culturelles et sociologiques

3-1 Statut et rôle de la femme dans l'organisation sociale au Bénin

Au Bénin, les sociétés traditionnelles sont basées sur des rapports hiérarchiques, gérontocratiques et patriarcaux entre les classes d'âge, les hommes et les femmes, les notables et les artisans, les chefs traditionnels, religieux et les villageois, les différents groupes ethniques, entre les autochtones et « les étrangers ». *C'est une question de mentalité : la femme est comme une propriété de l'homme et est donc reléguée au second plan.*

Il s'agit de société de type patriarcal marquée par une place importante faite aux anciens. Le contrôle effectif à tous les niveaux est assuré par le chef du village ou du clan (*ako* en fon), le chef de famille, l'ancien, l'oncle et les éléments masculins les plus âgés, dépositaires du pouvoir.

Ces systèmes d'autorité plus au moins patriarcaux structurent d'une manière profonde les relations entre l'homme et la femme. Ils sont inscrits dans le droit et les institutions juridiques traditionnelles et ils organisent la répartition des domaines de responsabilité économique/politique au niveau macro aussi bien qu'au niveau micro. Ils règlent l'accès aux ressources naturelles et la prise de décision.

Le système de résidence confère à la femme le statut d'étrangère dans sa nouvelle famille, ne lui accordant pas de pouvoir de décision, ni sur les enfants qu'elle met au monde, ni sur les biens meubles et immeubles de son mari. Ce qui lui est surtout reconnue dans cette organisation sociale traditionnelle, c'est sa maternité. « Etre mère avant tout », c'est ce qui définit au mieux le statut social de la femme au Bénin. Ainsi, appelée à jouer pleinement son rôle de reproductrice, elle est faite pour rester à la maison. « *Gnonnu Xuessi, Sunnu Glégbénu* », expression consacrée dans un adage du pays pour exprimer la démarcation entre la sphère domestique, familiale, privée qu'est la maison et la sphère publique réservée à l'homme. Dans la même optique, la petite fille est appelée à apprendre auprès de sa mère son futur rôle d'épouse et de mère. Elle n'ira pas à l'école, n'aura pas un niveau

d'éducation élevé lui permettant d'avoir accès à un emploi et à un revenu pour mener une vie saine et décente. Si elle va à l'école, elle est souvent confrontée au mariage précoce, forcé ou par échange et donc, déscolarisée.

3-2 Les rapports homme/femme consacrés par le Coutumier du Dahomey et manque de notion de gestion des femmes

Au niveau familial, on observe une inégalité entre l'homme et la femme ; inégalité entretenue, renforcée depuis fort longtemps par la culture traditionnelle consacrée par le Coutumier du Dahomey, un des textes de loi régissant le statut juridique de la femme au Bénin confronté au droit moderne méconnu jusqu'à date récente, par la majorité des femmes. Il existe entre ces deux êtres, des relations de domination (par l'homme) et de subordination (de la femme) assujettissant les choix de la femme en matière d'investissement et de financement, à l'accord préalable de l'homme. Autrement dit, le statut de la femme ne lui permet pas de prendre des décisions unilatérales sans l'approbation de son mari. Le plus souvent, pour des raisons de jalousie, de méfiance, l'époux refuse de libérer sa femme pour participer aux activités politiques et communautaires de développement ; ou d'avoir une activité libérale à partir des crédits accordés par les institutions. Il y a aussi l'environnement immédiat qui influence négativement sur des décisions judicieuses de la femme entreprenante : « c'est le qu'en dira t-on ? ».

De même, les contraintes conjugales liées à l'éducation des enfants, les ménages, la lourdeur des charges familiales, les maternités multiples réduisent les possibilités de la femme d'accéder aux crédits et de pouvoir les rembourser à échéance.

Des femmes qui s'investissent dans l'élevage de gros bétail, se voient exploitées par les maris qui ont été associés comme protecteurs et qui finalement, deviennent les premiers détournes dont les femmes se rendent compte beaucoup plus tard parce qu'elles manquent non seulement de vigilance, de notion de gestion, mais aussi et surtout, dans un rapport de domination à outrance, elles ne peuvent que rester muettes pour répondre aux exigences de femme, bonne épouse et obéissante.

Dans le domaine des AGR par exemple, le crédit n'est pas destiné à la satisfaction des besoins domestiques comme le logement ; la nourriture ou les réparations. Or, il est parfois difficile pour les femmes à bas revenus (celles-ci ayant leur domicile comme centre de production) d'établir une séparation nette entre les usages de prêts à consacrer aux activités de l'entreprise et l'économie domestique. Comme

on le voit, la position de subordination de la femme béninoise renforcé par son état de pauvreté entrave considérablement ses conditions d'accès aux moyens de financement, mais aussi, ses capacités de gestion des fonds mis à sa disposition pour initier des affaires et donc exercer et rentabiliser ses activités génératrices de revenus

3-3 L'analphabétisme ou le faible niveau d'alphabétisation

Le bas niveau d'instruction lié à la faible ou non fréquentation de l'école par la fille au même titre que le petit garçon. L'enseignement primaire bien qu'obligatoire est loin d'être généralisé au Bénin. Un autre constat est que les filles qui sont à l'école n'y restent pas longtemps.

La faiblesse du nombre de filles par rapport aux garçons dans l'enseignement technique et la formation professionnelle est particulièrement remarquable au niveau de l'option science technique et industrielle où la proportion des filles n'a jamais atteint 7%⁴. Par contre les filles sont très nombreuses dans les options science technique administration de gestion, santé économie familiale et sociale et hôtellerie qui ne sont en fait que des prolongements des rôles de reproduction et de production inculqués aux filles dans la sphère domestique. Tout cela limite les femmes dans leurs capacités d'adhésion aux opportunités de développement

3-4 La maternité, les mariages précoces, forcés par échanges et les pratiques culturelles

A tout ceci s'ajoute la maternité multiple et nombreuse. En effet, du point de vue social, ce qui définit au mieux le statut social de la femme au Bénin est sa fécondité. Appelée donc à jouer pleinement son rôle de reproductrice, elle est faite pour rester à la maison. Dans ces conditions, la petite fille va apprendre à jouer son futur rôle d'épouse et de mère auprès de sa mère. Elle n'ira pas à l'école, elle n'aura pas un niveau d'éducation élevée lui permettant d'avoir accès à un emploi et à un revenu pour mener une vie saine et décente. Elle ne pourra pas non plus, bien contrôler sa sexualité et sa fécondité. Reversée précocement dans les activités domestiques, elle sera exposée au trafic des enfants, à l'exploitation sexuelle etc. Tout ceci limite plus tard, les possibilités des femmes à s'autonomiser économiquement par l'exercice des activités génératrices de revenus.

En outre, « En période de maternité, les femmes qui exploitent les activités commerciales en entreprises individuelles, sont souvent obligées de les arrêter. Les

⁴ D'après les données de la Direction de l'Enseignement Technique et DPP/METFP

enquêtes révèlent que dans 70% des cas, l'état de grossesse oblige les futures mères à ralentir leurs activités commerciales, voir même à les suspendre. Après l'accouchement, elles attendent une longue période avant de reprendre les activités de commerce » E. FOURN (2003).

Sur le plan culturel, l'esprit entrepreneurial de la femme est influencé négativement par certaines pratiques comme c'est le cas à « Sakété, Pobè, Djidja et Sankpiti (où) les pratiques culturelles et cultuelles, tels que le veuvage, les mariages forcés, précoces et par échange, l'enrôlement des filles dans les couvents, etc. imposent une séquestration temporaire aux femmes qui sont ainsi obligées de suspendre leurs activités et de perdre dans la plupart des cas, les financements » E. FOURN (2003).

Encadré: Et elle reste muette...

Pour servir l'appétit des fétiches, elle est déscolarisée.

Si ce n'est pas pour le mariage ou les travaux domestiques, c'est pour l'initiation dans les couvents que les filles sont refusées de scolarisation. Récemment à Djidja, une fille qui prépare ses examens de fin d'études primaires, a été retirée de l'école pour être enfermée dans un couvent où elle est en cours d'initiation. Les chefs féticheurs et les parents ont ainsi, non seulement, arrêté l'évolution scolaire et compromis l'avenir de cette fille, mais ils ont décidé de lui enlever toutes les connaissances qu'elle aurait accumulées à l'école. Le tout premier pas a été de lui interdire de se servir de mots ou d'expressions françaises. Le Chef Service Promotion de la Scolarisation des Filles n'a pu franchir les portes de ces couvents pour s'entretenir avec les féticheurs et les sensibiliser. Ces féticheurs n'ont pas encore lâché prise. Ne devrait-on pas considérer la demande d'un chef féticheur relative à la construction d'écoles dans les couvents ? Mais alors, ne renforcerait-on pas du coup la religion et ne lui mobiliserait-on pas une plus grande population ? Verra-t-on se réaliser l'espoir que la satisfaction d'une telle demande, en introduisant l'éducation occidentale au sein du couvent (c'est-à-dire au sein de la religion) la ferait s'ouvrir progressivement au monde extérieur ?

Son frère a décidé de se marier, alors, elle est déscolarisée.

Il n'y a pas que les couvents et les pratiques religieuses ! En effet, il n'y a pas très longtemps, une fille a été prise de court sur son parcours scolaire, quand un beau jour son uniforme et ses fournitures scolaires lui ont été saisies pour être

remplacées par le mariage précoce, forcé et par échanges. C'était à Matéri. La raison était simple : son frère avait décidé de se marier. A première vue, le lien entre cette décision personnelle et l'interruption de la scolarisation peut paraître flou. Cependant, la coutume en a décidé ainsi dans cette localité où, le mariage se fait par échange et non par dot. C'est ainsi que la fille a été donnée en mariage dans une famille qui a alors pu marier une fille audit frère.

Une pratique similaire dénommée « Gbodoho » (afin que tu aies un souvenir, ou en signe de consolation) existait chez les Mahi des Collines.

Tout ceci explique l'inquiétude de certains hommes face aux stratégies du Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des filles (RPSF). Ces hommes, en effet interpellent le Chef Service Promotion de la Scolarisation des Filles. « **Toutes les filles à l'Ecole ! Quelles perspectives pour les garçons ?** ».

Source : CBDD, Application de la plate forme d'action de Pékin parcours de 3 ans et demi Septembre 95 Mars 99)

3-5 La perception du statut juridique des femmes et leur manque de détermination

L'article 127 du coutumier du Dahomey, il est écrit : « la femme n'a aucun pouvoir juridique...elle fait partie des biens de l'homme ». Malgré l'existence du code de la famille, cet article laisse beaucoup d'impact sur la situation de la femme. Et la femme elle-même ayant intégré parfaitement l'expression de ce manque de pouvoir de cette sous-estimation d'elle-même, de cette incapacité, ces femmes perdent le goût du risque, toute motivation qui pourrait impliquer une confiance en elle-même. Dans ces conditions quoi préconiser (la politique de la promotion du genre suivie de son plan d'action étant récente et en voie d'application et ne faisant l'objet d'aucune étude évaluative) ?

4. Genre et décentralisation comme perspectives d'une meilleure situation de la femme

Malgré l'évolution de la société et les opportunités offertes aux femmes pour leur épanouissement, la situation de celles-ci n'est pas encore des meilleures.

Il convient donc d'élaborer des stratégies de développement et ce, suivant deux approches à savoir : **l'approche genre** qui met l'accent sur l'aspect humain et social du développement et **l'approche décentralisation** comme cadre

géopolitique au sein duquel on peut mieux développer les potentialités des femmes, renforcer leurs capacités et leur accorder un pouvoir décisionnel.

Concernant **l'approche décentralisation**, des articles sur la décentralisation s'inscrivent dans la ligne droite de nos suggestions :

- L'article 2 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 stipule que "la commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales".
- L'article 82 de la même loi stipule que " la commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée... Elle concourt avec l'Etat et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie".
- L'article premier de la loi n°98-007 du 15 Janvier 1999 stipule qu' "... en vue de favoriser, le développement à la base, la commune, la collectivité décentralisée, jouit d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière..."

En effet, même si une place particulière n'est pas réservée à la femme dans le processus de décentralisation à travers les lois sur la décentralisation, il semble que les femmes peuvent exercer une autorité à l'ère de la décentralisation. Quand on se souvient de l'expérience passée du projet PADEL / NIKKI et TANGUIETA qui a permis aux femmes de s'insérer dans les instances de décision au niveau communal à savoir les Comités Communaux de Développement, les Comités Villageois de Développement et le Comité Départemental de Développement alors on peut dire que la bonne gouvernance (économique, administrative et politique) locale serait plus expressive si toutes les couches sociales y sont représentées ; l'exclusion sociale étant un facteur de sous-développement.

Pour ce qui est de **l'approche « genre »**, elle milite en faveur non seulement d'une nouvelle visibilité de la femme mais aussi d'une relation égale et équitable entre homme et femme.

L'approche genre permet de donner un pouvoir décisionnel aux femmes béninoises qui peuvent améliorer leur situation et leur cadre de vie contribuant ainsi au

développement local et/ou national qui est plus expressif et plus dynamique lorsqu'on s'insère dans le cadre géo-politique de la décentralisation. Une relation intrinsèque existe donc entre : genre, femme, décentralisation et développement.

CONCLUSION

Au terme de cette communication, il est à noter que la femme joue un rôle important dans le développement socio-économique du Bénin .Mais, elle rencontre beaucoup de difficultés dans sa participation au développement. Que ce soit dans le commerce, l'agriculture ou autres, l'effort qu'elle fournit n'est pas rémunéré à sa juste valeur. Les barrières socioculturelles constituées par le statut juridique de la femme et renforcées par l'analphabétisme, le bas niveau d'instruction, les pratiques culturelles comme celles liées au veuvage, à la maternité, pèsent lourdement dans la balance de son émancipation. Ces pesanteurs socioculturelles diminuent la portée de l'effort consenti par le gouvernement et les structures privées et les partenaires techniques et financiers à travers des actions et mesures en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes. Mais compte-tenu de tout ce qui précède, ne serait-il pas plus opportun de poser le problème autrement en s'appuyant beaucoup plus sur la visibilité, la valorisation de l'apport de la femme quelque soit sa sphère d'activité ? autrement dit et plus précisément, la question ne peut elle pas être résolue dans la recherche sur la thématique « rapport production -reproduction

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOSERUP Esther, Women's role in economic development, Paris, PUF, 1970
- Chevalier des MARCHAIS, 1724, E. D. n XVI, 1956 : 74
- Coutumier du Dahomey, 1931
- DEGBELO Amélie, Les Ecueils à la promotion féminine, Etudes réalisées pour le PNUD, 1998
- FNUAP, Le genre comme condition du développement durable, Forum des parlementaires pour le NEPAD, 2002
- FOURN Elisabeth, La maternité un pouvoir ambigu pour les femmes, article publié dans la revue UNESCO-BENIN, 1997
- MADHU Bala Nath, Genre, VIH et droits humains, 1999
- MPREPE / INSAE, Enquête démographique et de santé, 2001
- MPREPE / CNRHP, Déclaration de politique de population, 1996
- PNUD BENIN, Rapport national sur le développement humain, 1998
- PNUD BENIN, Rapport national sur le développement humain, 2001 PNUD et al, Bénin 2025 - le Baobab, 2001 CF DAR / DPP/ MAEP, 2004 : Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plates formes d'action de Dakar et de Beijing, avril, 2004
- CNDLP, 2000 : Document de Stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin 2003-2005 ; Secrétariat permanent, déc.2002.DDS Mono Couffo, Fonds Mondial et Africare, 2007, Rapport de la campagne de ré impregnation gratuite des moustiquaires dans la communauté dans la zone sanitaire de Aplahoué-Djakotomey-Dogbo-klouekanmey-Toviklin-Lalo et Lokossa-Athiéme
- Empower Project, USAID et Care, 2009, Violence faites aux femmes et aux filles au Bénin. Etude de base du projet. Résumé des résultats, 23 p.
- Empower Project, USAID et Care, 2009, Violence faites aux femmes et aux filles au Bénin. Etude de base du projet. 123 p.
- FNUAP, 2001, Inventaire et analyse des textes de lois discriminant et de ceux en faveur de la promotion de la femme au Bénin
- Fonds Mondial et Africare, 2005, Projet d'appui à la lutte contre le paludisme dans les départements du Mono Couffo. Rapport trimestriel
- Fonds Mondial et Africare, 2005, Projet d'appui à la lutte contre le paludisme dans les départements du Mono Couffo. Etude de base, 55 p.

- HCGC, PNUD & UNDEP, 2008, Les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le Développement, Cotonou, Imprimerie TUNDE, 220 p.
- INSAE, 2003, Troisième Recensement général de la population et de l'Habitation. Résultats définitifs.
- INSAE, 2006, Enquête démographique et de santé (EDCB III), Cotonou, 512 p.
- MAEP : Annuaire statistique 2003-2004 : Réalisation campagne agricole de 2001 à 2004.
- MAEP, PRCIG, 1996 : ECVR, profil de pauvreté et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux, fév.1996.
- MCAT/Bénin, mars 2001, Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation des Adultes
- MCCAG/FNUAP, 2001 : Rapport sur l'état et le devenir de la population du Bénin (REP 2001) : Population et développement, quels défis pour le Bénin, Cotonou, décembre 2001.
- MCCAG/FNUAP, 2002 : Rapport sur l'état de la population du Bénin (REP 2002) : La santé de la reproduction au Bénin, Cotonou, 2001.
- MCPPD, 2003 : Premier rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement, SNU, juillet, 2003.
- MCPPD/Bénin, 2000 : Bilan de l'emploi et de la formation (1997-2001)
- MCPPD/Bénin, 2002 : Emploi et Formation dans le secteur informel : cas de l'artisanat (document n°28 de l'observatoire de l'emploi et de la formation)
- MFE, 2007, Loi n°2006 - 19 du 05 septembre 2006 portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes en République du Bénin., Cotonou, Cellule de la Mobilisation Sociale, 17p MFE, 2007, Etude Nationale sur la traite des enfants. Vol 3, Répertoire des trajectoires de traite des enfants au Bénin, 33 p.
- MSP & UNFPA, Femmes et santé au Bénin, 248 p.
- MFPSS/Bénin, 1995 : Rapport National sur l'évolution de la situation de la femme au Bénin
- OCCDP et AFJB, 2009, Non au mariage forcé, 46 p.
- PA/PNPF, 2002 : Plan d'Action multisectoriel pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Promotion de la Femme, avec l'appui de l'UNFPA.
- PNPF, 2002 : Politique Nationale de Promotion de la Femme au Bénin. Nouvelle édition, juin 2002.

- REFAMP / Bénin, 2003 : Rôle de la femme dans la consolidation de la démocratie et de la paix. Avec l'appui de l'UNFPA, sept 2003
- UNDP-Bénin, 2003 : Rapport sur le développement humain : le financement du développement humain.
- UNICEF- Bénin / MJLDH, 2001 : Des enfants heureux.
- UNICEF, 1998 : Programme de coopération 1999-2003 ; République du Bénin, Nov.1998.
- UNICEF, 2002 : Un monde digne des enfants, juillet 2002.
- UNICEF, 2003 : Pauvreté et disparités chez l'enfant et la femme, Cotonou, août 2003.
- Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant, 2010 : Rapport d'évaluation Beijing +15.